

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Band: 32 (1918)
Heft: 4

Artikel: Un gonfanon aux armes de Blonay, du XIVe siècle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un gonfanon aux armes de Blonay, du XIV^e siècle.

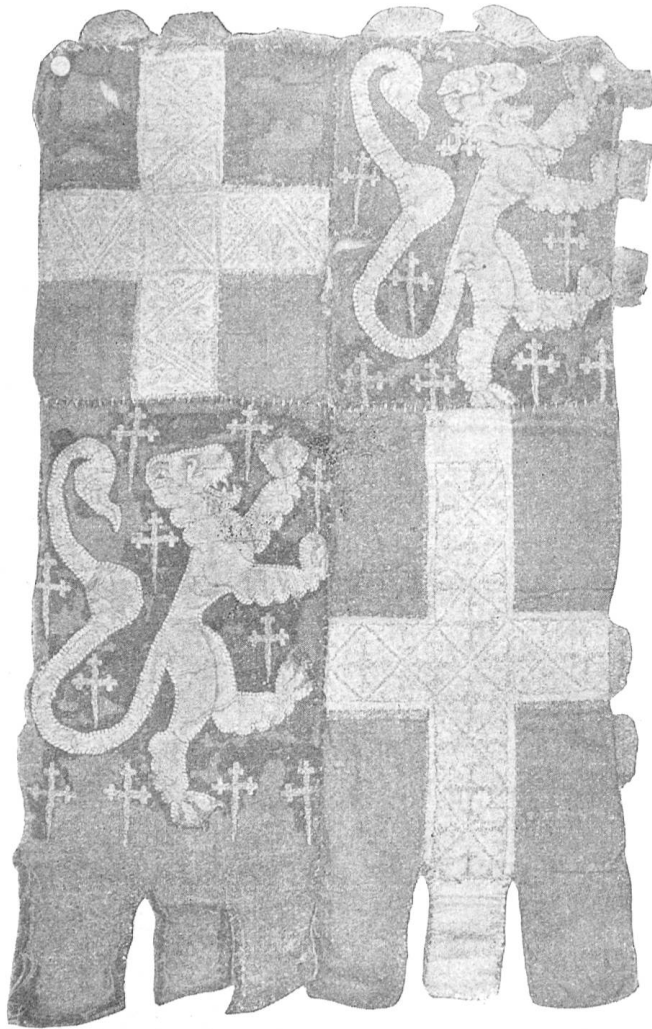


Fig. 117

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ce petit gonfanon, un précieux document héraldique du XIV^e siècle, dont M. Sigismond de Blonay, membre de notre société, a bien voulu nous communiquer une photographie pour les *Archives héraldiques*.

Ce gonfanon se trouve dans les archives du château de Blonay. Il mesure 0^m41 de hauteur et 0^m27 de largeur et n'est armorié que d'un côté. Il porte au 1 et 4 : de gueules à la croix d'argent, et au 2 et 3 les armoiries de la famille de Blonay : de sable semé de croisettes recroisetées au pied fiché d'argent, au lion d'or brochant sur le tout. Il est bordé d'une frange.

M. le prof. Hauptmann qui a examiné ce document héraldique nous communique les remarques suivantes :

D'après le style de la composition héraldique ce gonfanon doit remonter à la seconde moitié du XIV^e siècle. Il ne nous est

malheureusement pas possible de donner une explication de cette écartelure. Les lions regardant à droite nous avons là des armoiries écartelées renversées (Spiegelbild). Il se pourrait alors que ce gonfanon eut été fait pour être suspendu dans une église à droite d'un autel, et que pour cela les armes soient renversées et les lions tournés du côté de l'autel par respect pour le Saint-Sacrement. Ce fait a été souvent constaté au moyen âge.

Si ces armes écartelées représentent une alliance, il s'agirait là d'un de Blonay qui aurait épousé une dame portant : de gueules à la croix d'argent. Cela nous ferait penser en tout premier lieu à la maison de Savoie. Mais une alliance entre ces deux maisons n'est pas connue. Il faudrait aussi chercher si dans les alliances du XIV^e siècle il n'y en a pas eu une avec une autre maison portant les mêmes armes ? Je laisserai ces recherches à d'autres.

On pourrait aussi penser au cas, assez rare du reste d'un de Blonay qui aurait occupé une charge assez élevée dans les Etats de Savoie et qui aurait alors écartelé ses armes avec celles de Savoie.

Il se pourrait encore qu'il s'agisse là d'une armoirie de terre. Dans ce cas il faudrait étudier si l'une ou l'autre des armoiries des seigneuries possédées par les de Blonay avait pour armes: de gueules à la croix d'argent.

Il se pourrait aussi qu'un de Blonay fut entré dans l'ordre des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem et eut été commandeur de cet ordre ce qui lui aurait permis d'écarteler les armoiries des chevaliers de St-Jean: de gueules à la croix d'argent, avec les siennes. Mais à notre connaissance aucun de Blonay n'a fait partie de cet ordre.

Enfin il y aurait encore un cas possible: qu'un comte de Savoie eut accordé à un de Blonay le droit de porter ses armes comme armes de concession et de les réunir à celles de sa famille. Mais dans ce cas elles auraient dû être placées au premier quartier.

Espérons qu'un de nos héraldistes arrivera à élucider ce problème.

Die Meier und Ammänner des Stiftes Einsiedeln im Hofe Kaltbrunnen,

von Joh. Fäh, Kaltbrunn.

(Schluss).

19. Sebastian Hager, geb. 1628, gewesener Hofrichter und gasterischer Landschreiber, fertigte den Bestallungsbrief am 5. IV. 1685¹. Gehalt 40 Gulden. Amtskaution eine Wiese „Teufwies“, 500 Gulden gewertet.

Von Sebastian Hager existiert im Museum von St. Gallen eine Rundscheibe mit dem Bilde der Madonna zwischen St. Georg und St. Sebastian. Unter der Madonna steht in einem ovalen Rahmen das Wappen: auf rotem Feld ein goldenes Halbmühlerad unter einem goldenen Stern stehend. Auf dem Helm ein wachsender Mann mit rotem Rock, einen goldenen Stern haltend (Fig. 119). Links und rechts des Wappens liest man die Inschrift:
Herr Sebastian Hager gewester Hoffweibell im Hoff Kalt Brunnen und dess Raths im Gaste, deromallem das 27. Jarr Landtschreiber im Gaster Ao 1683.

Dies ist die einzige bekannte Scheibe eines Ammanns. Der genannte Sebastian Hager wurde am 5. April 1685 Ammann. Sebastian Hager, geboren 1628, Sohn des Hofweibels und nachmaligen Ammanns Fridolin Hager auf der Obermühle, verehelichte sich 1647 mit Katharina Fäh, die ihm am 18. Januar 1658



Fig. 118
Siegel des Sebastian
Hager.

¹ Annivers. 191.